



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា  
Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា  
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ  
Kingdom of Cambodia  
Nation Religion King  
Royaume du Cambodge  
Nation Religion Roi

1er juillet 2024

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### NOMINATION DE NOUVEAUX JUGES INTERNATIONAUX

À la suite de la nomination par le Secrétaire général des Nations Unies, M. António Guterres, et de l'approbation du Conseil supérieur de la magistrature du Royaume du Cambodge, Sa Majesté le Roi Norodom Sihamoni a nommé Mme Katrien Gabriël WITTEMAN (Pays-Bas) juge internationale de la Chambre de la Cour suprême, et M. Motoo NOGUCHI (Japon) juge international suppléant de la Chambre de la Cour suprême.

Mme la Juge WITTEMAN remplace Mme la Juge Maureen Harding CLARK (Irlande), qui a démissionné en septembre 2022. M. le Juge suppléant Philip RAPOZA (États-Unis) a été désigné comme juge du siège de la Chambre de la Cour suprême suite à la démission de la Juge CLARK.

M. le Juge NOGUCHI, qui a précédemment exercé les fonctions de juge international de la Chambre de la Cour suprême entre 2006 et 2012, remplace M. le Juge suppléant RAPOZA à la suite de sa démission en février 2024.

Conformément à l'article 3 de l'Accord ONU-GRC relatif aux CETC et à la règle 17(1) du Règlement intérieur des CETC, la Chambre de la Cour suprême doit être composée de quatre juges cambodgiens, trois juges internationaux et de juges suppléants.

###

#### NOTE À L'ÉDITEUR :

Les Chambres Extraordinaires au sein des Tribunaux Cambodgiens (CETC) sont une institution judiciaire nationale établie conformément au droit cambodgien. Les CETC sont compétentes pour juger les hauts dirigeants du Kampuchéa démocratique et les principaux responsables des crimes et violations graves du droit pénal cambodgien, du droit international humanitaire et des coutumes commis entre le 17 avril 1975 et le 6 janvier 1979.

À l'issue des procès, les CETC ont commencé leurs fonctions résiduelles en janvier 2023 pour une période initiale de trois ans, conformément à l'Addendum à l'Accord relatif aux CETC entre l'ONU et le GRC. L'Addendum prévoit que les juges nationaux et internationaux, co-procureurs et co-avocats principaux des parties civiles, exercent leurs fonctions à distance sauf dans le cas où celles-ci nécessitent une présence en personne aux Chambres extraordinaires.



**អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា**  
Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia  
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

**ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា**  
**ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ**

Kingdom of Cambodia  
Nation Religion King

Royaume du Cambodge  
Nation Religion Roi

**Pour de plus amples informations, prière de contacter :**

Mme NOV Povleakhena  
Chargé d'information, Section des Affaires Publiques  
Portable : +855 (0)23 861 532  
Courriel : pas@eccc.gov.kh